

Élections des membres du bureau du Syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre

À la suite des élections municipales, les communes et intercommunalités ont désigné des représentants pour siéger au sein de différents organismes dont le Syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Ce dernier réunit 7 cantons et 26 communes regroupées dans 2 intercommunalités : Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

Le nombre de membres au comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre est défini comme suit : 1 conseiller départemental par canton, 5 délégués titulaires pour la commune de Châteauroux et 1 délégué titulaire pour chacune des 25 autres communes soit au total 37 membres titulaires.

À noter : les délégués titulaires de chaque commune ont un suppléant.

Les membres du comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre se sont réunis le 8 septembre à 18h00 au centre socio-culturel de Déols afin d'élire 1 président, 4 vice-présidents et 11 membres de bureau (7 pour Châteauroux Métropole et 4 pour la communauté de communes Val de l'Indre Brenne). 29 délégués étaient présents pour participer au vote.

Le résultat des élections est le suivant :

Président :

Luc Della Valle - Déols (29 voix)

Vice-présidents :

- 1er – Nicolas Thomas – Buzançais (29 voix)
- 2e – Gil Avérous – Châteauroux (29 voix)
- 3e – Régis Blanchet – Conseil départemental (26 voix et 3 blancs)
- 4e – Jean Pinier – Étrechet (26 voix et 3 blancs)

Membres du bureau

Délégués Châteauroux Métropole :

- Gilles Caranton - Ardentes (29 voix)
- Ludovic Réau - St maur (29 voix)
- Martine Lacotte - Coings (29 voix)
- Jacques Breuillaud - Jeu-les-Bois (27 voix et 2 blancs)
- Christian Baron - Diors (29 voix)
- Jean-Pierre Lemièrre - Montierchaume (29 voix)
- Jean-Michel Fort - Le Poinçonnet (29 voix)

Délégués CCVIB :

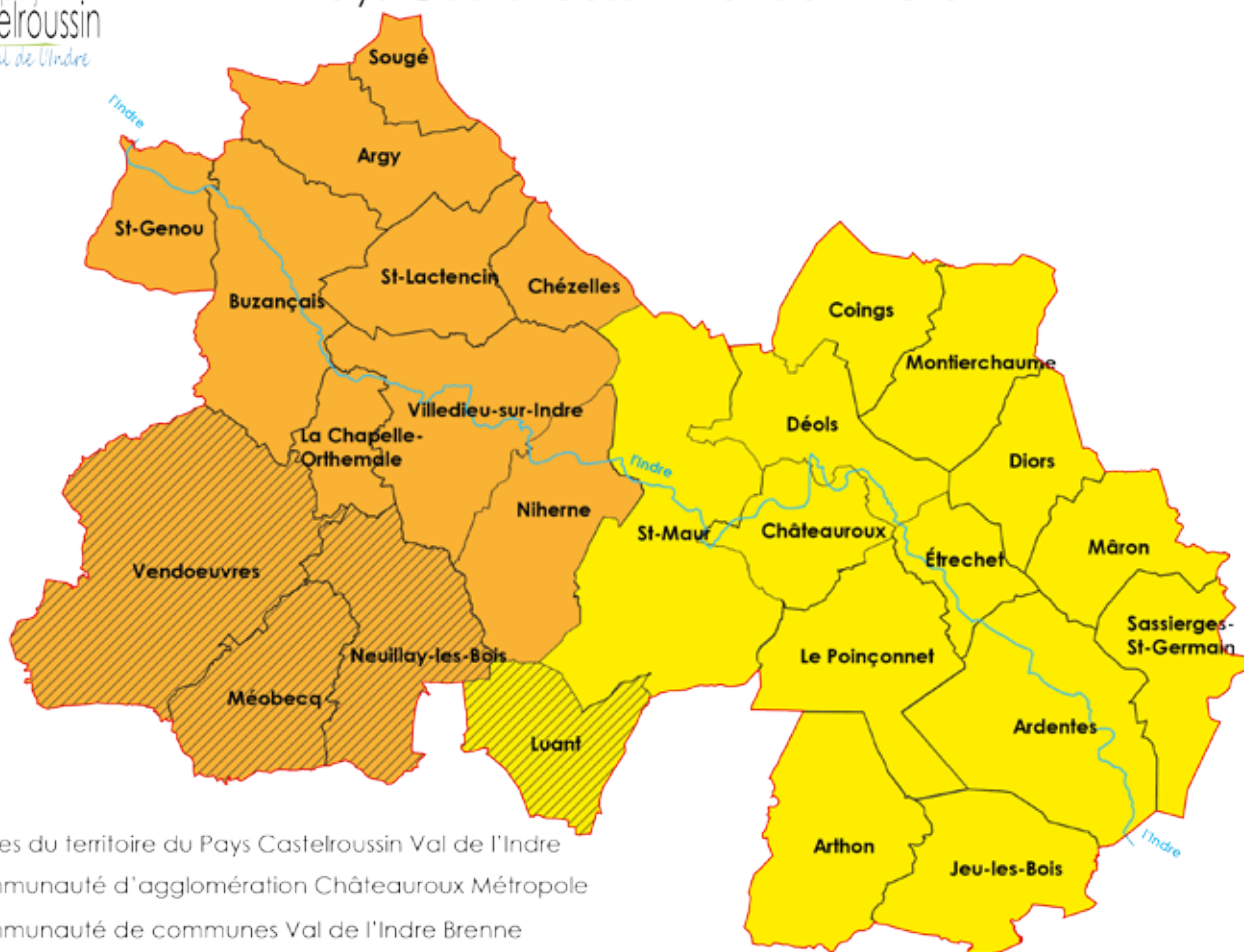
- Xavier Elbaz - Villedieu-sur-Indre (29 voix)
- Bruno Mardelle - Niherne (29 voix)
- Patrice Boiron - Neuillay-les-Bois (29 voix)
- Christophe Vandaele - Vendoeuvres (26 voix et 3 blancs)

À l'issue des votes, l'assemblée a approuvé à l'unanimité le bilan d'activité 2019.

Les prochains bureaux sont fixés au mardi 6 octobre et lundi 23 novembre et les comités syndicaux 20 octobre et 8 décembre.



Pays Castelroussin Val de l'Indre



- Limites du territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole
- Communauté de communes Val de l'Indre Brenne
- ▨ Communes du Parc Naturel Régional de la Brenne

Source : PCVI septembre 2017



Contact :

Christelle Germain
Tel : 02 54 07 74 59
direction@payscastelroussin.fr

Pays Castelroussin Val de l'Indre
38 place Voltaire - 36000 CHATEAUROUX
Tél. : 02 54 07 74 59
www.payscastelroussin.fr

**Retrouvez ce communiqué sur notre site :
www.payscastelroussin.fr
à la rubrique «Espace Médias» dans le menu de droite.**